

Formation de formateurs d'intervenants DUPLEX

Appel à candidatures

Contexte :

Un adulte sur cinq éprouve de la gêne dans la vie quotidienne avec la lecture, l'écriture ou le calcul, impactant ses capacités à utiliser pleinement les outils numériques. En même temps, savoir lire, écrire, calculer ne permet plus d'être autonome dans une société de plus en plus digitalisée ; agir dans des situations simples de la vie courante nécessite désormais de maîtriser en plus les compétences numériques de base.

Pour mieux accompagner vers l'autonomie numérique des personnes confrontées à cette situation de « double illettrisme », l'ANLCI propose la nouvelle démarche pédagogique DUPLEX à tous les intervenants dans des parcours d'accompagnement et de formation accueillant ces personnes. Intégratrice de toutes les compétences de base en situation réelle, cette démarche propose de construire des parcours innovants et des activités de formation adaptés aux situations et contextes des personnes.

Inscrit dans les priorités stratégiques de l'ANLCI, le déploiement de la démarche DUPLEX est en cours sur les territoires afin de l'intégrer dans les projets et commandes de formation. Du côté de l'offre de formation, l'ANLCI propose de constituer un vivier de formateurs d'intervenants DUPLEX capables de former les intervenants, notamment des formateurs aux compétences de base et conseillers ou médiateurs numériques, afin de s'approprier les principes structurants de la démarche et les intégrer dans leurs pratiques de formation.

Pour faire partie des futurs formateurs d'intervenants à la mise en œuvre de la démarche DUPLEX, l'ANLCI organise une session de formation destinée aux professionnels de la formation qui seront sélectionnés à la suite d'un appel à candidatures diffusé à partir du 5 juillet 2022.

Professionnels visés par la session de formation

Les professionnels de la formation attendus à cette session sont prioritairement :

- Des responsables ou coordonnateurs pédagogiques d'organismes de formation d'adultes accueillant des personnes en situation d'illettrisme
- Des ingénieurs ou conseillers pédagogiques ayant accompagné la transformation des offres de formation ou conduit des travaux de développement des pratiques pédagogiques et/ou des ressources formatives dans 2 domaines de compétences de base, dont le numérique
- Des formateurs de formateurs d'adultes intervenant dans des parcours de formation accueillant des personnes en difficulté avec les compétences de base
- Des formateurs de conseillers ou médiateurs numériques ayant proposé des pratiques d'accompagnement spécifique aux personnes en difficulté avec les compétences de base
- Des intervenants expérimentés dans la formation des personnes en situation d'illettrisme ayant intégré dans leurs pratiques l'usage du numérique et la mise en œuvre de l'approche par compétences, en lien avec des situations de la vie quotidienne.

Objectifs :

Au terme de la formation, et dans le cadre de l'appropriation de la démarche DUPLEX, le futur « formateur d'intervenants DUPLEX » devra être capable de réaliser les missions suivantes :

1. Repérer les difficultés et besoins de personnes confrontées au double illettrisme auxquels des parcours de formation ou d'accompagnement intégrant la démarche DUPLEX pourront apporter des solutions.
2. Concevoir et animer des sessions de formation d'intervenants « sur mesure » afin de mettre en œuvre la démarche DUPLEX dans les pratiques :
de formation des personnes confrontées au double illettrisme,
et/ou d'accompagnement de celles-ci vers l'autonomie numérique.
3. Animer des groupes d'intervenants visant la conception et l'expérimentation des ressources pédagogiques et formatives contextualisées intégrant les principes structurants de la démarche DUPLEX, à partir des supports et trames pédagogiques proposés.
4. Accompagner la montée en compétence des intervenants afin de proposer des parcours de formation innovants mettant le numérique au cœur des compétences de base et offrant un accompagnement spécifique adapté aux contextes et situations des personnes concernées.

Principaux éléments de contenus de la formation :

- Exploration des usages possibles de la démarche DUPLEX
- Mise en commun des composantes essentielles des scénarii pédagogiques proposés par les participants intégrant des principes structurants de la démarche DUPLEX
- Concrétisation dans des supports d'activité de formation des cadres de référence, des innovations, approches et concepts pédagogiques préconisés par la démarche DUPLEX
- Construction de situations didactisées émanant de situations simples de la vie courante à intégrer dans des séquences et ressources de formation
- Elaboration de différents exemples de dispositifs, modules et sessions de formation d'intervenants à la mise en œuvre de la démarche DUPLEX

Durée et dates de la session :

Durée totale de la formation : 22 heures.

Dates :

- 20 septembre : webinaire de 14h à 16h30
- 4 et 5 octobre : 2 journées en présentiel (à Paris)
- 17 octobre : webinaire de 14h à 16h30
- A cela s'ajoute un travail individuel en asynchrone (estimé à 5hs)

Engagements réciproques :

L'ANLCI s'engage à :

- Prendre en charge les frais pédagogiques de la session de formation.
- Prendre en charge les frais de déplacement d'un participant sélectionné sur chaque territoire ultramarin pour les 2 journées en présentiel à Paris, les 4 et 5 octobre.
- Diffuser la liste des participants ayant suivi la session et réalisé les activités avec satisfaction, considérés « formateurs d'intervenants DUPLEX » reconnus par l'ANLCI.
- Communiquer cette liste à tous les donneurs d'ordre, responsables des appels à projets de professionnalisation d'opérateurs.
- Diffuser les contributions proposées par ces participants sur la plateforme en ligne DUPLEX.
- Animer un espace de partage d'expériences et de mutualisation de ressources de formation d'intervenants
- Organiser un temps fort annuel visant le développement des outils et supports DUPLEX pour faciliter son déploiement sur différents domaines d'action.
- Proposer des conventions de formation pour cette session aux participants qui ont fait la demande

Le candidat retenu s'engage à :

- Participer à toutes les activités proposées lors de la session de formation pour pouvoir bénéficier des services de l'ANLCI.
- Proposer ses prestations de formateur d'intervenants aux organismes qui pourraient en faire la demande.
- Rendre compte à l'ANLCI de toutes les formations d'intervenants organisées après la session de formation (nombre d'intervenants formés, profils et département d'activité).
- Partager les documents d'ingénierie et de formation au sein de l'espace de partage réservé aux formateurs.
- Transmettre des scénarii pédagogiques produits en formation d'intervenants sur la base des trames pédagogiques DUPLEX en vue de les publier sur la plateforme dédiée.
- Contribuer au développement des outils et supports DUPLEX.
- Utiliser le visuel DUPLEX sur tout document de communication en lien avec son activité de formation d'intervenants DUPLEX.

Procédure de candidature :

Le professionnel de la formation souhaitant soumettre sa candidature pour participer à cette session devra transmettre par courriel à christelle.leblanc@anlci.gouv.fr, **au plus tard le 27 juillet 2022** :

- Un dossier de candidature renseigné selon la fiche ci-jointe
- Un exemple de scénario pédagogique simplifié sur la base d'une trame pédagogique DUPLEX

Pour toute information complémentaire :

- [Consulter les supports DUPLEX publiés](#)
- Le webinaire de présentation de la démarche sera disponible en replay dès le 6 juillet 2022
- Prendre contact avec le/la chargé(e) de mission ANLCI en région : <http://www.anlci.gouv.fr/En-region>
- Prendre contact avec l'un des copilotes du projet DUPLEX :
Christelle Leblanc (christelle.leblanc@anlci.gouv.fr)
Olivier Flury (olivier.flury@anlci.gouv.fr)
Elie Maroun (elie.maroun@anlci.gouv.fr)